

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mars 2013

---

REFONDATION DE L'ÉCOLE DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 767)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° 590

présenté par  
M. Hetzel

-----

### ARTICLE PREMIER

#### (RAPPORT ANNEXÉ)

À l'alinéa 5, après la première occurrence du mot :

« pour »,

insérer le mot :

« tous ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement rédactionnel et de précision.